

Combien une entreprise gagne-t-elle réellement ?

Une pâtisserie a vendu, au cours d'une année, 10 000 gâteaux à 30€. Elle a donc un chiffre d'affaires de 300 000€. Pour savoir ce qu'elle a réellement gagné, il faut calculer successivement différents **soldes intermédiaires de gestion**.

Pour PRÉPARER les gâteaux, notre pâtisserie a fait des achats qu'on appelle **consommations intermédiaires**, notamment :

- des matières premières (farine ET sucre PAR EXEMPLE)
- de l'énergie (électricité, gaz, etc.)
- le recours à des prestataires extérieurs (pour les emballages par exemple)
- des contrats d'assurance

La somme de ces consommations intermédiaires représente 200 000€.

En retranchant cette somme au chiffre d'affaires, on obtient **la valeur ajoutée**, soit 100 000€, ce qui correspond à la valeur que la pâtisserie a apportée à ces consommations intermédiaires par son travail de transformation.

On retranche de la valeur ajoutée les salaires des pâtisseries et les cotisations sociales correspondantes (60 000€) ainsi que la taxe d'apprentissage (10 000€) qui permet de financer la formation professionnelle. On obtient ainsi **l'excédent brut d'exploitation (EBE)** (30 000€).

La pâtisserie a acheté 5 000€ un four dont la durée de vie est de 5 ans ; pour cuire les gâteaux, elle dépense donc chaque année 1 000€ de cet investissement: on parle d'amortissement. On retranche cette somme à l'EBE et on obtient un **résultat brut d'exploitation (REX)** de 30 000€ - 1 000€, soit 29 000€.

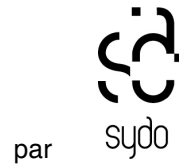
On ajoute au **REX** le résultat financier de la pâtisserie, qui correspond à la différence entre les 4 000€ qu'elle a gagnés grâce à ses placements financiers et les 6 000€ d'intérêts qu'elle doit payer sur les emprunts qu'elle a contractés. On obtient un **résultat courant** de 29 000€ - 2 000€, soit 27 000€.

La pâtisserie a subi un dégât des eaux qui n'a pas été entièrement couvert par l'assurance et qui lui a coûté 1 000€ : on parle d'une **charge exceptionnelle**. Comme elle a revendu 2 000€ une machine à macarons, son **résultat exceptionnel** est donc DE 1 000€. On l'ajoute au résultat courant avant impôts et on obtient un **résultat net avant impôt** de 28 000€.

Enfin, on soustrait à ce résultat l'impôt sur les sociétés : $28\,000 - 3\,500 = 24\,500$ €. Ce montant représente ce qu'elle a réellement gagné : c'est **le résultat net**.

Si le résultat net d'une entreprise est positif, elle peut choisir de le réutiliser pour, par exemple :

Dessine-moi l'éco



- investir pour développer son activité
- verser des dividendes aux actionnaires qui ont investi dans l'entreprise
- récompenser ses salariés, par exemple grâce à des primes